



Ville de Melun
République Française

La Ville de Melun
Recrute
Un régisseur général (H/F),
À temps complet,
Titulaire ou contractuel

Poste à pourvoir au 1^{er} février 2025

Melun, 42 000 habitants, ville d'art et d'histoire, Préfecture de Seine et Marne, ville innovante et dynamique, à 45 km de Paris, connaît depuis plusieurs années une forte évolution démographique avec l'arrivée de nouveaux habitants, pour répondre à leurs besoins, la ville poursuit ses investissements pour améliorer le quotidien des Melunais. La ville de Melun dispose d'une vie culturelle et d'un patrimoine culturel et naturel riche.

La ville de Melun s'applique à offrir aux Melunais et à ses visiteurs un cadre de vie agréable, en restant à l'écoute des besoins évolutifs de sa population.

Pour ce faire, elle mise sur les compétences et l'expertise de ses 1200 agents au service de 42 000 habitants. Son organisation poursuit sa transformation. La ville se façonne et s'adapte pour répondre au projet de mandat autour de ses 4 piliers : transition écologique, amélioration du cadre de vie, tranquillité et sécurité publiques, et relations entre les habitants. Les défis sont nombreux et à la hauteur des enjeux d'une ville attractive engagée vers l'avenir.

Description du poste : Placé sous l'autorité de la responsable du Service Développement Culturel, le régisseur général assure la préparation, l'exploitation et la coordination des spectacles et événements programmés dans le cadre de la saison culturelle de la Ville. Il (elle) conçoit, supervise et met en œuvre les dispositifs techniques nécessaires à la conduite et à la sécurité des spectacles organisés en salle et hors les murs et encadre les équipes techniques.

Missions :

- Conduire les études techniques préalables à la réalisation d'un spectacle : expertise, conseil de faisabilité technique et devis, analyse des demandes et des besoins
- Négociation des fiches techniques
- Propositions de solutions optimisant les moyens humains, financiers et matériels
- Assurer le suivi financier des dépenses techniques dans le respect des budgets alloués
- Gestion de la mutualisation du matériel technique des services de la direction des affaires culturelles : diagnostic des matériels existants et mise en place d'outils et de protocoles de mutualisation
- Planification des installations nécessaires et aménagement sur divers lieux : l'Escale, le Conservatoire les Deux Muses, l'Espace Saint-Jean, la Médiathèque l'Astrolabe, églises, plein air, ...
- Assurer la conduite et la régie son/lumière de certains événements
- Organiser les conditions d'accueil des artistes et intervenants : transport, réservations d'hôtels, organisation des transferts, repas, loges...
- Définir les besoins en personnel technique et encadrer les équipes (vacataires, intermittents)
- Garantir la sécurité dans le respect des réglementations en vigueur, responsabilité de SSIAP
- Superviser l'application des consignes de sécurité et l'évacuation des lieux d'accueil en cas d'urgence

Profil recherché :

De formation supérieure (Bac + 3 minimum), vous justifiez d'une expérience significative sur un poste similaire

- . Très bonne connaissance des techniques et métiers du spectacle : son, lumière, plateau ;
- . Connaissance du secteur culturel et intérêt pour le spectacle vivant ;
- . Maîtrise des outils informatiques ;
- . Connaissance de la réglementation ERP et des normes de sécurité ;
- . Rigueur, sens de l'organisation, de l'anticipation et du travail en équipe ;
- . Qualités relationnelles et capacité d'encadrement ;
- . Grande disponibilité liée aux spécificités de l'activité (soir et week-end) ;
- . Titulaire SSIAP 1, habilitation électrique et CACES appréciés.

Modalités de recrutement :

- . Cadre d'emploi des techniciens territoriaux – Catégorie B ;
- . Emploi permanent – Temps complet ;
- . Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations de service (soirée et week-end) ;
- . 25 jours de congés annuels et 22 RTT – compte épargne temps ;
- . Amicale du personnel ;
- . Rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE + CIA) + prime annuelle ;
- . Prise en charge des frais de déplacement (trajet domicile-travail en transport en commun ou en covoiturage via le forfait mobilité douce) ;
- . Gratification pour les médailles du travail ;
- . Règlement de congés et d'autorisation d'absence pour favoriser la conciliation de la vie professionnelle et personnelle ;
- . Plan de formation attractif pour développer vos compétences.

Pour postuler : merci d'envoyer votre candidature (lettre de motivation + CV) à l'attention de Monsieur le Maire :

- Par courrier postal : Hôtel de Ville 16 rue Paul Doumer 7000 MELUN
- Par mail : recrutement@ville-melun.fr

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes : les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.

Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux.

Egalement, dans le cadre du respect du principe de laïcité, la collectivité interdit toute discrimination fondée sur les opinions ou croyances religieuses dans le recrutement et garantit ainsi, une stricte neutralité et une égalité de chacun devant le service public.